

Sous-secteur Énergie Électrique

**Vision Stratégique**

5 janvier 2005

Aujourd'hui en Haïti, Le secteur Énergie est au cœur de toutes les préoccupations et de tous les débats. Ceci résulte non seulement du rôle crucial de ce secteur dans tout processus de développement, mais particulièrement du besoin constant de ses ressources dans la vie quotidienne de chaque individu. Du combustible de chauffe pour la cuisson jusqu'à l'énergie d'alimentation de la chaîne de froid en passant par les carburants sous-jacents aux systèmes de transports, les Haïtiens, comme le reste de la race humaine, ne sauraient se passer de l'énergie.

L'énergie sous sa forme électrique est un point particulièrement sensible. À la différence des autres formes d'énergie individuellement et/ou commercialement accessibles, l'état a la responsabilité de la fourniture de cette forme d'énergie aux personnes. Son incapacité de le faire de manière régulière, globale et équitable suscite toutes formes de frustrations et de mécontentements. L'état haïtien se doit donc de se pencher sur cette question et, à travers la nouvelle Secrétairerie d'État de l'Énergie, des Mines et des Télécommunications (SEEMT) créée à cet effet : (1) proposer des orientations, (2) offrir un nouveau cadre de fonctionnement, (3) définir des objectifs et (4) s'engager dans des actions concrètes, urgentes et à court terme.

**La Vision**

Dans ce contexte, la SEEMT occupe une position particulière au Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), assumant de multiples responsabilités sans duplication de fonction avec des entités existantes.

La SEEMT reconnaît que :

- 1) la gestion énergétique n'a de sens que pour servir l'homme et la femme haïtienne, service qui doit être au cœur de tout objectif ;
- 2) le développement durable implique la protection et la gestion adéquate de l'environnement ;

## **MTPTC-SEEMT**

### **Secrétairerie d'État à l'Énergie, aux Mines et aux Télécommunications**

---

- 3) il faut profiter au mieux des avancées technologiques mondiales dans la poursuite des objectifs nationaux.

Forte de ces perspectives, la Secrétairerie d'État de l'Énergie, des Mines et des Télécommunications articule sa vision comme suit :

*Repenser la gestion du secteur dans l'optique d'une productivité nationale accrue et d'une amélioration de vie de l'ensemble de la population<sup>1</sup>.*

#### Les orientations

La SEEMT doit véhiculer les intérêts de l'état et de la population, des secteurs publics et privés (sociaux, commerciaux et industriels), dans des *orientations nationales* qui répondent aux aspirations diverses et créent les conditions pour un développement réel et durable. Ces orientations visent une meilleure qualité de vie pour tous les Haïtiens et contribueront aussi à l'amélioration de notre environnement naturel et du respect de celui des générations futures.

#### La régulation

Elle doit favoriser le rôle de *régulateur* du sous-secteur énergie électrique, rôle que l'Électricité d'Haïti, en tant qu'opérateur, ne peut assumer impartialement. Elle se préoccupe d'établir des règles qui promeuvent la dynamique des marchés économiques tout en sauvegardant les intérêts de tous les Haïtiens. En ce sens, elle catalyse et oriente les efforts initiés par les différentes institutions concernées par cette question, particulièrement jusqu'à la proclamation de nouvelles lois appropriées en la matière.

#### Les objectifs

Elle doit définir des *objectifs* accessibles, en accord avec les lignes orientations du programme gouvernemental et un Plan Directeur cohérent. Ces objectifs, fruits du travail d'acteurs indépendant, publics autant que privés, s'efforceront d'être compatibles, d'année en année et d'un gouvernement à l'autre, représentant dans l'action et dans les résultats, une progression propre à une évolution bénéfique et constante, dans la ligne d'un développement durable.

---

<sup>1</sup> Référence : « SEEMT : Vision Stratégique » ; Objectifs et résultats attendus – Secteur énergie électrique, Nov. 2004.

## **MTPTC-SEEMT**

### **Secrétairerie d'État à l'Énergie, aux Mines et aux Télécommunications**

---

#### Les projets

La nouvelle Secrétairerie d'État engagera directement des actions dans le sens des objectifs cités plus haut, sous la forme de projets ponctuels, à court terme, consistant avec le Plan National qui sera établi pour le secteur énergie.

#### Les Défis

De nombreux défis se présentent aux « gestionnaires haïtiens de l'énergie»...

##### *1) Vaincre l'obstacle de l'extrême pauvreté.*

- a. La précarité extrême qui prévaut dans l'environnement socio-économique d'Haïti augmente nettement le degré de difficulté de réalisation des projets et activités diverses.
- b. L'état haïtien en particulier et la société haïtienne en général doit avoir une préoccupation particulière pour les personnes vulnérables de la population. Cela inclut les enfants, personnes âgées, les personnes affligées d'un handicap, les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, etc.

##### *2) Surmonter le tumulte socio-politique.*

Il est excessivement difficile de fonctionner et arriver aux résultats escomptés en dépit de l'environnement d'instabilité politique et sociale dans lequel on est souvent appelé à évoluer. En ce sens, il est vital d'établir un cadre qui (i) protège et permette l'accomplissement des projets en cours, (ii) assure la protection des investissements et (iii) fasse la promotion de la production économique et de la création d'emplois.

##### *3) Contribuer à la réhabilitation et à la protection de l'environnement.*

Le développement désiré du secteur se fera en veillant à limiter au possible la dégradation des écosystèmes naturels aussi bien que celui des environnements urbains. Il s'agit donc de penser à :

- a. Réviser et faire respecter les normes environnementales de fonctionnement industriel ;

## **MTPTC-SEEMT**

### **Secrétairerie d'État à l'Énergie, aux Mines et aux Télécommunications**

---

b. Exploiter les technologies qui bénéficient des sources d'énergies renouvelables.

4) *Surmonter le déficit en ressources naturelles.*

Deux approches s'imposent :

a. La réduction de la dépendance aux produits pétroliers.

b. L'augmentation de l'efficacité énergétique industrielle, commerciale et ménagère.

5) *Assurer une disponibilité en ressources humaines qualifiées.*

a. Instaurer systématiquement des programmes de formation en accordant la priorité à certains domaines techniques ciblés.

b. Trouver des moyens originaux de financer ces programmes (publics, privés, accords internationaux, conditions sur l'exportation des cadres, etc...)

6) *Surmonter les retards technologiques.*

Pour ce faire, il est important de promouvoir l'innovation technique, commerciale, etc.

### **La Stratégie**

La stratégie devrait permettre de définir les acteurs impliqués, le champ d'action, les processus à enclencher ainsi que les échéances.

### **Les acteurs**

L'approche du SEEMT est d'obtenir un large consensus autour de ses actions et démarches. Dans cette optique, elle sollicitera constamment l'avis des secteurs de la société : les organismes étatiques, les groupes sociaux, le secteur privé, les institutions internationales et la diaspora. Ceci ne diminue en rien le rôle d'incitateur que devra jouer le SEEMT. D'un autre côté une restitution régulière des décisions et des résultats aux différents secteurs permettra une information harmonieuse et efficace du public.

Dans sa vision d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie de tous les Haïtiens, et la communauté rurale constituant une frange très importante de cette population, la SEEMT aura

## **MTPTC-SEEMT**

### Secrétairerie d'État à l'Énergie, aux Mines et aux Télécommunications

constamment comme souci que son action englobe le monde rural, dans ses différents secteurs d'intervention : mines, télécommunication et énergie.

#### Champ d'action

Différents aspects de la problématique de l'énergie seront adressés :

1) Production d'énergie pour la chaleur.

Il s'agit essentiellement de définir une politique nationale face au problème que 75% de notre production d'énergie proviennent du charbon de bois.

2) Production d'énergie électrique.

a. Répondre aux besoins en énergie électrique, en favorisant l'investissement dans l'installation de grande capacité de production.

b. Inciter la création de petites unités de production d'électricité rendant accessible l'énergie à des communautés reculées, et à un coût moindre.

c. Accompagner des secteurs tels la santé, l'éducation, l'agriculture etc. dans la satisfaction de leurs besoins en énergie, dès que possible par l'utilisation ciblée de l'énergie renouvelable.

3) Distribution de l'énergie électrique.

Une action conjointe avec le secteur de la production doit permettre l'accessibilité à l'énergie électrique sur toute l'étendue du territoire.

4) Amélioration des conditions d'utilisation de l'énergie.

a. Sensibilisation sur les effets néfastes de certains mode de production d'énergie.

b. Incitation à des réductions de consommation d'énergie par des méthodes appropriées, sans pour autant réduire le niveau de vie.

#### Déroutement du processus

Ce processus, itératif a certains niveaux, parallèle a d'autres, comprend les étapes suivantes :

1) Établissement de l'état des lieux ;

## **MTPTC-SEEMT**

### **Secrétairerie d'État à l'Énergie, aux Mines et aux Télécommunications**

---

- 2) Mise en place de structures d'organisation et d'harmonisation du secteur ;
- 3) Réalisation des Plans Directeurs ;
- 4) Élaboration d'une réglementation et de lois ;
- 5) Élaboration de projets ponctuels ;
- 6) Mise en œuvre des Projets ;
- 7) Suivi et évaluation des étapes.

#### Échelonnement

Le mandat conféré à l'actuel SEEMT s'achève à la fin de 2005. Il s'agit de transférer au gouvernement à venir en 2006 des plans directeurs pour le sous secteur de l'énergie, en particulier pour l'énergie électrique, de même que les textes de lois appelées à réguler le secteur.

Les projets ponctuels d'installations revêtent un caractère particulier. Une fois lancés, leur réalisation à terme dépendra essentiellement du calendrier prévu.

#### Conclusion

La SEEMT est appelée à jouer un rôle primordial dans le secteur énergie, en définissant les orientations, en mettant en place les mécanismes en vue de concrétiser la vision :

*Repenser la gestion du secteur dans l'optique d'une productivité nationale accrue et d'une amélioration de vie de l'ensemble de la population.*

Par sa stratégie basée sur une approche participative et a la recherche de l'efficacité et de l'efficience, elle compte donner une impulsion forte afin de déclencher un dynamisme durable dans ce secteur vital pour le développement du pays.